

Extrait du Webécoles - Site officiel

<http://webecoles.fr/spip.php?article22>

Introduction

- Documentation - Premiers pas -



Date de mise en ligne : samedi 3 décembre 2011

Copyright © Webécoles - Site officiel - Tous droits réservés

Principe général

- Webécoles est un site Web qui offre aux écoles un espace de publication nommé **Espace école**.
- Chaque circonscription dispose d'un portail qui héberge et donne accès aux Espaces écoles.
- Chaque Espace école est lui-même un site Web autonome avec une adresse propre.
- L'appartenance à un même **portail Webécoles** confère aux Espaces écoles de la circonscription la capacité d'intégrer entre eux pour se transmettre une information, s'interpeller, mutualiser une activité de classe ou correspondre par messagerie interne.

Espace école : un site en deux parties

- Le site se compose :
 - d'une **partie publique** accessible aux internautes ;
(dont certains contenus peuvent n'être accessible qu'après identification par login et mot de passe) ;
 - d'une **partie privée** accessible aux auteurs en possession de leurs identifiants (login et mot de passe associé).
- C'est dans la partie privée que les informations sont généralement saisies et mises en forme, et ce depuis n'importe quel poste connecté à Internet.

Trois comptes par école

- **Le compte enseignant** permet de se connecter avec un statut d'administrateur ; lequel autorise :
 - la navigation dans la partie privée de l'Espace école ;
 - la création des rubriques, des articles, des brèves, leur modification, leur déplacement ou leur suppression ;
 - l'association de mots-clés aux rubriques et articles pour personnaliser l'affichage du contenu dans le site public ;
 - la validation ou le refus des articles ou des brèves proposés à la publication par les élèves.
- **Le compte élève** permet de se connecter avec un statut de rédacteur ; lequel autorise :
 - la navigation dans la partie privée de l'Espace école ;
 - la création des articles et leur modification tant qu'ils sont en cours de rédaction (c'est-à-dire non publiés en ligne) ;
 - la proposition des articles ou des brèves à la publication.
Ainsi, aucun élève n'est en mesure de publier une information sur le site public sans qu'un enseignant ne l'ait validée.
- **Le compte visiteur** est généralement dédié aux responsables légaux des élèves. Il permet de se connecter avec un statut de visiteur ; lequel autorise la navigation dans une rubrique particulière de l'Espace école public non accessible à tous.

Une structure arborescente de présentation de l'information

- L'Espace école est organisé en rubriques qui peuvent contenir des articles ou d'autres sous-rubriques, d'où la structure arborescente.

Introduction

- Dans le site public, un menu dépliant se construit automatiquement selon l'organisation choisie des rubriques et sous-rubriques.